

ASSEMBLÉE PUBLIQUE

Mardi 1^{er} octobre 2019, à 9 h
Édifice Lucien-Saulnier
Salle du conseil
155, rue Notre-Dame Est

PRÉSENCES	ABSENCE
M. Alex Norris, président Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	
M. Philippe Roy, vice-président Ville de Mont-Royal	
M. Abdelhaq Sari, vice-président Arrondissement de Montréal-Nord	
M. John Belvedere Ville de Pointe-Claire	
Mme Josefina Blanco Arrondissement du Plateau-Mont-Royal	
Mme Michèle Flannery Arrondissement de Lachine	
M. Luc Gagnon Arrondissement de Verdun	
Mme Julie-Pascale Provost Arrondissement de Lachine	
M. Jacques Mercier Représentant du gouvernement	

Environ 15 personnes sont présentes.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président, M. Alex Norris, également conseiller associé à la sécurité publique au comité exécutif, déclare la séance ouverte à 9 h 02. Il invite les membres de la Commission de la sécurité publique à se présenter. Il souligne la présence des élus dans la salle.

Il procède à la mise en contexte de la séance et à la présentation de son déroulement.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Flannery, appuyée par le vice-président, M. Sari, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption des procès-verbaux des séances du 4 juin 2019 et du 11 juin 2019.

Sur une proposition de Mme Flannery, appuyée par M. Belvedere, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

4. **Présentation du SPVM – Défis et réalisations du Service des affaires internes**

M. Norris cède ensuite la parole à M. Sylvain Caron, directeur du Service de police de la Ville de Montréal, lequel présente son équipe et procède à une mise en contexte de la présentation.

M. Caron cède ensuite la parole à Mme Line Carbonneau, Directrice adjointe à la Direction de l'intégrité et des normes professionnelles. Mme Carbonneau procède à la présentation sur les défis et réalisations du Service des affaires internes, en collaboration avec M. Daniel Da Cunha, Inspecteur-Chef du Service des affaires internes, comme en font foi les documents et les enregistrements vidéo disponibles sur le site des commissions permanentes :

http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,143238695&_dad=portal&_schema=PORTAL.

M. Norris remercie les représentants et les représentantes du SPVM pour leur présentation.

5. **Période de questions et commentaires du public**

M. Norris précise le fonctionnement de la période de questions du public et appelle à tour de rôle les personnes inscrites.

Citoyens / Citoyennes	Questions / Commentaires
M. Alexandre Popovic	Demande comment le public peut juger que ses intérêts sont bien servis s'il est exclu des audiences disciplinaires qui concernent ses plaintes / Demande s'il y a une raison qui justifie que le SPVM tienne ses audiences disciplinaires à huis clos.
M. Marcel Lanoue	Remercie la Commission pour la documentation mise à la disposition des citoyens sur le présentoir à l'entrée du Service du Greffe.

6. **Période de questions et commentaires des commissaires**

M. Norris appelle à tour de rôle les commissaires afin qu'ils posent leurs questions.

Commissaires	Questions / commentaires
M. Luc Gagnon	Demande des précisions sur le cheminement d'une enquête lorsque la Loi prévoit que le ministre la Sécurité publique doit être avisé de cette dernière / Souhaite connaître la composition du Service des affaires internes (catégories d'emplois représentées).
Mme Julie-Pascale Provost	Demande des précisions sur le cheminement des plaintes déposées par des membres des Premières Nations et des Inuits / Demande un suivi sur l'utilisation de la boîte courriel <i>Progressions Ensemble</i> qui avait été mise en place par M. Prud'homme lors de son intérim.
Mme Michèle Flannery	Demande des précisions sur la façon dont on détermine si le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) ou le ministre de la Sécurité publique doit être impliqué lors du traitement d'une plainte à l'égard d'un policier / Souhaite connaître le rôle du Service des affaires internes une fois que le traitement d'une plainte a été référé à une autre instance ou un autre corps de police.

M. Abdelhaq Sari	Mentionne qu'il aurait été pertinent de tenir cette séance de soir pour que les citoyens puissent y assister / Mentionne que, de son point de vue, plusieurs problèmes du SPVM viennent surtout de comportements des cadres policiers / Souligne que la composition des comités qui évaluent les plaintes, lesquels sont composés essentiellement de cadres policiers, peut miner le lien de confiance entre le SPVM et le public / Suggère qu'il pourrait être opportun d'inclure des subalternes, de civils ou des observateurs indépendants dans les comités qui traitent les plaintes pour pallier cette lacune.
M. John Belvedere	Souligne que les réformes en cours au Service des affaires internes (SAI) semblent un bon point de départ pour redonner confiance au public.
Mme Josefina Blanco	Mentionne que M. Caron a, par le passé, évoqué l'idée de faire comme à Toronto et de traiter en public les questions disciplinaires qui relèvent de son service / Demande comment le SPVM peut rendre son processus disciplinaire plus transparent.
M. Jacques Mercier	Demande si une plainte portée en déontologie, qui n'est finalement pas accueillie par le Commissaire à la déontologie policière, peut se transformer en plainte disciplinaire pour un même événement / Demande des précisions sur les règles de preuve en vigueur dans les différentes instances qui reçoivent des plaintes / Demande des précisions sur les processus en place qui permettent d'identifier un policier lorsque celui est arrêté par un collègue d'une autre juridiction.
M. Abdelhaq Sari	Demande si le SPVM a fait des démarches auprès du MSP en lien avec la possibilité d'établir une instance permanente et indépendante pour enquêter les plaintes à l'égard des policiers / Demande si les bases de données concernant les policiers peuvent être facilement accessibles au public.
M. Alex Norris	Mentionne que le Rapport Bouchard recommandait au MSP de se pencher sur la rédaction d'un code d'éthique unique partagé par tous les corps policiers au Québec / Demande des précisions sur le rôle concret du SAI, dans l'optique où une décision ministérielle exige actuellement que les plaintes à l'égard des policiers du SPVM soient traitées par une instance externe / Demande des précisions sur le volume de commentaires traités dans la boîte courriel <i>Progressons ensemble</i> .
M. Abdelhaq Sari	Demande des précisions sur la nature des commentaires reçus dans la boîte courriel <i>Progressons ensemble</i> .
M. Alex Norris	Souligne l'importance d'assurer une grande transparence dans les processus de traitement des plaintes à l'égard des policiers / Demande ce qui a changé en ce sens dans le nouveau Service des affaires internes / Demande des précisions sur les raisons qui justifient le choix d'embaucher davantage de cadres au sein du Service des affaires internes / Demande un état de situation sur les enquêtes traitées par l'équipe mixte d'enquêteurs relevant de la Sûreté du Québec.
M. Abdelhaq Sari	Mentionne que le rôle de la Commission est de s'assurer de la sécurité du public / Précise qu'il souhaite que la Commission n'ait plus jamais avoir à traiter d'autres sorties publiques négatives en lien avec le Service des affaires internes du SPVM.

M. Norris remercie les citoyens et citoyennes, les fonctionnaires du SPVM et les commissaires pour leur présence et leur participation à cette séance.

7. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 57.

ADOPTÉ LE : 2020-01-21

ORIGINAL SIGNÉ

ORIGINAL SIGNÉ

Alex Norris
Président

Julie Demers
Secrétaire recherchiste